

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la huitième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le **mercredi 16 octobre 2019** à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M ^{me} Julie Moffet	Vice-présidente
M. Martin Claveau	Trésorier
M ^{me} Camille Cyr	Administratrice
M ^{me} Isabelle Lussier	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M Pascal Marier-Dionne	Secrétaire

5IL Y A QUORUM.

Absences

M. Sébastien Lachance	Administrateur
M ^{me} Jacquelyn Smith	Administratrice

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
M ^{me} Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 8 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption du procès-verbal du 18 septembre	19 h 10
4. Présentation: « Le minibus, la municipalité et les tout-petits: une alliance gagnante! » par Marc Bergeron, coordonnateur de l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou	19 h 15
5. Période de questions et commentaires du public	19 h 45
6. Période d'échange avec la conseillère municipale	20 h 00
7. Période d'échange et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier	20 h 15
• Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec	
• Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
• Comité cohabitation Port-communauté	
• Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
• Table de concertation Environnement des conseils de quartier	
8. Retour et bilan – rencontre d'échanges sur le développement du réseau structurant sur la 1 ^{re} Avenue	20 h 45
9. Période d'échanges libres concernant des actions de verdissement dans le secteur sud du Vieux-Limoilou	21 h 05
10. Suivi –développement d'initiatives de verdissement portées par l'équipe du conseil de quartier du Vieux-Limoilou	21 h 15
11. Projet sur l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou	21 h 30
12. Période d'échanges libres concernant l'accès aux toilettes dans le parc d'Iberville	21 h 40
13. Fonctionnement du conseil de quartier	
• Correspondance	21 h 50
• Finances et trésorerie	
• Communications et médias sociaux	
14. Divers	21 h 55
15. Levée de l'assemblée	22 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose :

- De remplacer le point *Suivi – développement d'un projet de bac à jouets communautaires pour le parc Ferland* par le point *Projet sur l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou*.
- D'ajouter un point portant sur la démission d'une administratrice au point *Fonctionnement du conseil de quartier*.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 18 septembre

M. Pascal Marier-Dionne mentionne qu'à la page 7 du procès-verbal du 18 septembre, on aurait dû lire *au coin de la 5^e rue et 4^e rue de la 1^{re} Avenue*, plutôt que *au coin de la 18^e rue et de la 1^{re} Avenue*.

RÉSOLUTION 19-08-3/ CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2019

SUR PROPOSITION DE M. PASCAL MARIER-DIONNE, DÛMENT APPUYÉE PAR

MME MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal du 18 septembre 2019, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation: « Le minibus, la municipalité et les tout-petits: une alliance gagnante! » par Marc Bergeron, coordonnateur, l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou

M. Marc Bergeron, coordonnateur de l'Initiative 1, 2, 3 Go!, un organisme à but non lucratif, vient présenter le projet Minibus des tout-petits. Il mentionne d'abord que le projet a été réalisé en collaboration avec plusieurs organisations, dont la municipalité. Il ajoute ensuite que son organisation n'a pas le mandat d'offrir des services à la population, mais bien de sensibiliser et de mobiliser les acteurs de la communauté.

M. Bergeron rappelle quelques-uns des projets que l'Initiative 1,2,3 Go! a mis sur pied, avant de présenter celui du Minibus, un véhicule qui visite les parcs de Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur pour offrir aux tout-petits un espace de jeu favorisant l'imagination, comme la créativité. L'organisation a voulu concevoir ce projet pour faire en sorte que les familles de jeunes enfants (0 à 5 ans), dont celles ayant de multiples défis, puissent jouir d'un environnement adapté pour eux.

Sensibiliser la communauté aux besoins des familles et des tout-petits, enrichir leur milieu de vie et favoriser leur développement global tout en soutenant la parentalité : voilà autant de buts poursuivis par l'Initiative 1,2,3 Go!

M. Bergeron rappelle que le projet, qui adopte entre autres une approche d'accompagnement des parents et des enfants, représente aussi un moyen pour les organismes et les acteurs du milieu de créer des liens avec les familles. Il ajoute que la popularité du minibus ne cesse de croître.

Le coordonnateur mentionne que le soutien financier manquera bientôt à l'organisme, dont les activités pourraient être mises en péril par la non-réurrence des subventions qui lui sont offertes. Mme Julie Moffet se demande quelles avenues sont étudiées par l'équipe pour assurer la pérennité financière de l'organisation. M. Bergeron lui répond que l'équipe de l'Initiative entend d'abord discuter avec la municipalité, puis partir à la

recherche de différents commanditaires.

Mme Suzanne Verreault propose à M. Bergeron de communiquer avec Mme Émilie Villeneuve, responsable du programme Développement social à la Ville.

RÉSOLUTION 19-08-32 RECONNAISSANT L'IMPORTANCE DU MANDAT ET DE L'ACTION DE L'INITIATIVE 1, 2, 3 GO! LIMOILOU

CONSIDÉRANT la présence de ménages qui incluent des enfants de 0 à 5 ans dans le quartier Vieux-Limoilou, et, plus largement, dans l'arrondissement La Cité-Limoilou;

CONSIDÉRANT la disparité quant au revenu ou aux moyens limitant l'accessibilité à des activités familiales de qualité hors du contexte scolaire ou du réseau de garderies subventionnées pour plusieurs de ces ménages;

CONSIDÉRANT que depuis 15 ans déjà l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou, organisme à but non lucratif basé dans le Vieux-Limoilou, a développé une expertise, une offre d'activités et des infrastructures d'animation à l'attention particulièrement de cette clientèle et, plus largement, de l'ensemble des ménages incluant des enfants de 0 à 5 ans dans le Vieux-Limoilou ainsi que pour l'ensemble du centre-ville de Québec;

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets menés à bien par l'organisme au fil de ces 15 années, avec au premier chef le Minibus des tout-petits;

CONSIDÉRANT que les réalités du financement mettent actuellement à risque cette expertise et son accessibilité;

CONSIDÉRANT l'importance de conserver des services de qualité accessibles à toutes les familles du quartier;

CONSIDÉRANT l'importance d'agir au bénéfice des 0 à 5 ans afin de favoriser leur bien-être et leur développement harmonieux;

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de reconnaître l'importance

de la mission et de l'action de l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou autant que l'impact de son action sur le développement du Vieux-Limoilou et de son attractivité pour les ménages incluant des enfants de 0 à 5 ans, et SOUHAITE que l'organisme puisse obtenir les appuis financiers nécessaires à la pérennité de son mandat et au maintien de ses activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen explique que les résidents du secteur faisant face à Expocité ont été victimes, durant tout l'été, de la pollution par le bruit générée par les spectacles à la Place Jean Béliveau. Il pense que le volume de la musique pourrait être un peu diminué, sans compromettre la qualité des présentations. Un autre citoyen partage son avis. Mme Suzanne Verreault prend le commentaire en note. Elle en fera le suivi.

Un citoyen se demande ce qu'il advient de la démolition de l'église Saint-François d'Assise. Mme Camille Cyr lui répond que lors de sa rencontre avec ACERO, elle a pu apprendre que la destruction de l'église est imminente. Une fois qu'il aura obtenu tous les permis nécessaires, le promoteur pourra procéder à la démolition, qui pourrait durer environ quatre mois. C'est finalement une tour de sept étages comprenant environ 90 unités locatives qui sera construite.

6. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault explique que c'est la semaine dernière qu'a été formellement déposé le projet visant à promouvoir le verdissement et la déminéralisation d'espaces dans certains secteurs, notamment de Limoilou. La conseillère ajoute qu'une première version du plan de sécurité routière peut désormais être consultée sur le site Web de la Ville. Les citoyens peuvent commenter ce plan. Tous les conseils de quartier, qui auront aussi la chance de s'exprimer à l'occasion de consultations et de rencontres d'information, recevront 3000 \$ chacun pour développer des projets en lien avec la sécurité dans leur quartier.

D'ici la fin de l'année, près de 100 000 \$ seront investis par la Ville non seulement pour abattre les frênes atteints par l'épidémie d'agrile, mais aussi pour remplacer les arbres. Mme Suzanne Verreault mentionne que des programmes seront aussi mis sur pied pour contrôler la maladie, et revaloriser le bois des arbres malades. Elle explique enfin que la pénurie de nouveaux arbres pourrait compromettre la replantation. La municipalité songe à fonder sa propre pépinière.

Mme Jacquelyn Smith se demande si la Ville replantera des arbres dans les espaces exacts laissés libres par les frênes coupés. Mme Suzanne Verreault lui répond que la municipalité ne peut pas garantir qu'elle agira ainsi. Elle ajoute toutefois que toutes les souches seront retirées.

Une citoyenne pense que la Ville pourrait aménager sa pépinière sur les terrains des Sœurs de la Charité. L'assemblée partage son avis.

M. Martin Claveau mentionne qu'un bruit sourd provenant du secteur industriel est survenu dans le secteur Saint-Charles récemment. Lorsqu'il a communiqué avec le 3-1-1, on lui a répondu de communiquer avec le 9-1-1. Mme Suzanne Verreault acheminera ce commentaire à la responsable concernée.

À une question de M. Ghislain Hudon, Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville ne pourra agir pour que le trou à l'angle de la 1^{re} Avenue et de la 5^e Rue soit bouché puisqu'un projet y est en développement.

Mme Marjorie Ramirez s'interroge quant à la position de la Ville relativement à la question du recyclage du verre, qui a fréquemment été abordée à l'Assemblée nationale. Mme Suzanne Verreault lui répond que l'appareil provincial n'a toujours pas déposé de projet. Elle ajoute toutefois que la Ville est favorable à la consigne, voire à son élargissement.

M. Martin Claveau pense que le volet *zone scolaire* du plan de sécurité routière pourrait s'étendre aux camps de jour.

À une question de M. Raymond Poirier, Mme Suzanne Verreault répond que l'équipe de la Santé publique aura certainement, grâce aux capteurs supplémentaires qu'elle a installés durant l'été, une idée des impacts de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur Limoilou.

M. Martin Claveau craint que la poussière remarquée dans le secteur Saint-Charles provienne des terrains du CN, qui paraît excessivement sablonneux, poussiéreux. M. Raymond Poirier pense que cette préoccupation pourrait être soumise au député provincial.

M. Raymond Poirier se demande si la Ville connaît l'avenir des terrains laissés vacants par Hydro-Québec. Mme Suzanne Verreault lui répond que la municipalité ne les a toujours pas acquis. Une citoyenne pense que le terrain vacant au bout de la rue des sables pourrait être converti en jardin communautaire.

À une question de M. Ghislain Hudon, qui s'interroge quant à la nouvelle politique de déneigement, la conseillère répond que des annonces seront bientôt faites.

7. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier

Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Une rencontre a eu lieu le 30 septembre dernier. Les membres ont pu assister à une présentation de l'efficacité des cheminées de l'incinérateur, qui n'a affiché aucun dépassement, notamment en CO, depuis l'installation des dispositifs de charbon actif.

Un analyseur en continu sera bientôt installé à l'incinérateur.

Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Mme Marjorie Ramirez mentionne que la plus récente rencontre du comité avec l'équipe du CN a majoritairement porté sur l'impact du projet Laurentia sur son milieu. L'administratrice explique qu'hebdomadairement, sept trains supplémentaires devraient

passer par la ville. 10 % de leur cargaison devrait être du pétrole.

L'équipe du port entend répondre à la problématique du bruit en triant les marchandises loin de ses installations. Laurentia devrait nécessiter 40 % moins de dragage que le projet *Beauport 2020*.

Un citoyen est inquiet des impacts environnementaux des paquebots qui rejoignent le port.

Mme Marjorie Ramirez rappelle que le comité ne peut que suggérer et poser des questions au Port. Les mémoires qu'a déposés le groupe insistent entre autres sur l'importance, pour les entreprises locataires du port, de se conformer à la norme ISO 4000.

Comité cohabitation Port-communauté

Le comité a, lui aussi, rencontré le CN. M. Martin Claveau fut surpris d'apprendre que l'organisation n'était pas sous l'autorité de la Ville. L'administrateur pense que l'entreprise pourrait rencontrer les conseils des quartiers qui seront le plus touchés par le projet Laurentia.

Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Mme Jaquelyn Smith mentionne que trois sortes d'échantillonnages ont été accomplis : le bioéchantillonnage (46 échantillonnages), la surveillance fixe (50 sites dispersés dans les quartiers centraux) et les échantillonnages mobiles (une voiture qui se promène dans la ville trois fois par jour durant un an).

Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Une rencontre de la table de concertation vélo aura lieu le 22 octobre prochain. Comme il ne pourra pas assister à cette rencontre, M. Michaël Gosselin il invite les administrateurs qui pourraient le remplacer à se manifester.

Table de concertation Environnement des conseils de quartier

Aucun suivi.

8. Retour et bilan –rencontre d'échanges sur le développement du réseau structurant sur la 1^{ère} Avenue

M. Raymond Poirier rappelle les grandes lignes du dossier, de l'invitation du conseil de quartier par la Ville à une rencontre d'information jusqu'aux échanges avec les citoyens.

Le président mentionne que lors de sa rencontre, le conseil a pu apprendre non seulement qu'il existait un canal de communication concret entre la municipalité et les citoyens, mais qu'il était également encore difficile pour la Ville de répondre aux questions des résidents, le projet n'étant pas assez avancé.

M. Pascal Marier-Dionne explique, pour sa part, que le conseil a pu, à cette occasion, soumettre les préoccupations des citoyens au maire. Il ajoute que si la municipalité a la conviction qu'elle pourra mener le projet à bien, elle n'en connaît toujours pas les détails. Mme Isabelle Lussier, elle, mentionne que la municipalité n'entend pas déplacer de la 1^{ère} Avenue le passage du futur tramway.

Une citoyenne déplore le fait que les résidents et commerçants de la 1^{ère} Avenue n'aient toujours pas été rencontrés. Il lui semble qu'il serait de mise d'écouter leurs préoccupations. Mme Suzanne Verreault veut rassurer les citoyens : avant d'ouvrir la rue, tout sera bien planifié par la Ville. Les citoyens ne se retrouveront pas au dépourvu. La conseillère s'engage à accompagner les citoyens, à être transparente, à soutenir les résidents du Vieux-Limoilou.

Le conseil de quartier pense qu'une rencontre citoyenne pourrait être organisée afin de récolter les préoccupations des résidents du Vieux-Limoilou. La conseillère pense qu'une adresse pourrait aussi être fournie aux citoyens qui ne sont pas en mesure de se déplacer afin qu'ils puissent partager leur avis en direct.

Les citoyens, inquiets, réclament une rencontre avec la Ville le plus tôt possible. Ils craignent entre autres que leur maison soit démolie.

M. Michael Gosselin rappelle que de développer un projet qui restructurera la ville n'est pas chose facile. Il mentionne que la municipalité ne peut pas rencontrer les citoyens, parce qu'elle n'a aucune réponse à lui fournir. Il ajoute enfin qu'il est franchement pratique d'avoir un tramway devant chez soi.

M. Raymond Poirier conclut en expliquant que le conseil soumettra à la Ville son idée de mettre sur pied un outil pour répertorier les commentaires des citoyens. Il aimerait d'ailleurs profiter d'un petit budget pour le faire. Mme Suzanne Verreault fera le suivi de cette demande.

9. Période d'échanges libres concernant des actions de verdissement dans le secteur sud du Vieux-Limoilou

Mme Julie Moffet présente son projet pilote *Distribution de végétaux pour petits espaces*, qui veut organiser une distribution annuelle de petites plantes vivaces. Le comité, qui veut améliorer la qualité de l'air, rendre les milieux de vie plus agréables et combattre les îlots de chaleur, pourrait demander plusieurs subventions (à la Caisse Desjardins de Limoilou ou à la Ville, par exemple).

Le projet, comprenant notamment l'achat des végétaux et l'embauche de ressources en expertise-conseil, pourrait coûter environ 3000 \$. Une membre du comité pense que des espèces de végétaux attirant les monarches et les abeilles pourraient être choisies.

Mme Suzanne Verreault est emballée par cette idée. Elle pense que la municipalité pourrait participer à des projets du genre.

10. Projet sur la réduction de l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou

M. Raymond Poirier explique d'abord que le projet de sensibilisation sur l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou, qui s'appuierait sur une consultation citoyenne, serait piloté par VotePour.ca. Le rôle du conseil de quartier serait donc de soutenir l'organisation.

À la suite d'une consultation des citoyens visant à tâter non seulement leur intérêt à

réduire leur empreinte carbone, mais également leur volonté d'entreprendre des changements et de faire des compromis, l'équipe du projet pourrait :

- Proposer des actions collectives à prendre pour réduire l'empreinte carbone des ménages;
- Proposer des actions individuelles aux citoyens.

VotePour.ca aimerait obtenir le soutien du conseil de quartier, qui pourrait offrir un peu de son temps pour mener le projet à bien.

Mme Julie Moffet pense que les solutions pour réduire l'empreinte carbone sont déjà bien connues. Elle pense donc que l'équipe ne devrait pas miser sur ces actions. Elle croit plutôt que le conseil de quartier pourrait demander aux citoyens de quelle manière il pourrait les aider à atteindre leurs objectifs collectifs ou individuels.

Mme Anne Pelletier pense que quelques mots de la lettre pourraient être changés afin qu'elle soit plus claire. Ses suggestions sont acceptées par les administrateurs.

RÉSOLUTION 19-08-33 CONCERNANT L'APPUI AU PROJET SUR LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES MÉNAGES DU VIEUX-LIMOILOU DE VOTEPOUR.CA

SUR PROPOSITION DE MME MARJORIE RAMIREZ, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de mandater M. Raymond Poirier d'acheminer à l'équipe de VotePour.ca une lettre d'appui à son projet sur la réduction de l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou. (Voir annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Période d'échanges libres concernant l'accès aux toilettes dans le parc d'Iberville

M. Raymond Poirier mentionne que depuis qu'un bénévole ne les entretient plus, les toilettes du parc d'Iberville ne sont plus ouvertes au public. Mme Marjorie Ramirez pense qu'il pourrait être pertinent que ces installations soient mises à la disposition des usagers du parc.

RÉSOLUTION 19-08-34 CONCERNANT LA REMISE EN SERVICE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DU PARC D'IBERVILLE

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'avoir accès à des infrastructures sanitaires dans les parcs Ferland et de l'Anse-à-Cartier, mais que cet accès n'est actuellement pas offert au parc D'Iberville, et cela, malgré le fait que ce parc est fréquenté de façon à tout le moins équivalente aux deux premiers;

CONSIDÉRANT qu'une telle infrastructure était disponible il y a quelques années, au grand bénéfice des usagers et usagères du parc et que, de ce fait, ces espaces sanitaires sont toujours existant sur le territoire même du parc D'Iberville;

CONSIDÉRANT que l'accès à de telles infrastructures pourrait permettre d'élargir la fréquentation du parc, notamment au profit des jeunes familles qui s'y rendent afin d'avoir accès aux équipements de jeu et aux jeux d'eau;

SUR PROPOSITION DE MME MARJORIE RAMIREZ, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Vieux-Limoilou de **SUGGÉRER** à la Ville de Québec de remettre en service les infrastructures sanitaires du parc D'Iberville dès l'été 2020, et d'offrir une accessibilité à celle-ci dans le même cadre que leurs équivalents au parc de l'Anse-à-Cartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Fonctionnement du conseil de quartier

- **Correspondance**

Le conseil de quartier recevra désormais ses courriels à sa nouvelle adresse.

- **Finances et trésorerie**

M. Martin Claveau mentionne que plusieurs chèques sont encore en circulation.

RÉSOLUTION 19-08-35 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. GHISLAIN HUDON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier d'octobre 2019, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Communications et médias sociaux**

Aucun suivi.

- **Démission d'une administratrice**

Le conseil de quartier prend acte de la démission de Mme Jacquelyn Smith. L'administratrice souhaite toutefois poursuivre son implication au comité-conseil sur l'étude de la qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou, ce avec quoi les membres du conseil sont en accord.

13. Divers

Aucun suivi.

14. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 59.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

Annexe 1

À l'attention de :
Marc Jeannotte, directeur général et cofondateur
Votepour.ca
1501 boulevard Benoit XV #102
Québec QC G1L 2Z3

Objet : Appui du conseil de quartier du Vieux-Limoilou au projet de Votepour.ca concernant l'adoption de comportements en phase avec les défis liés aux changements climatiques chez les Limoulois et Limouloises

Monsieur Jeannotte,

Par la présente, je souhaite manifester l'intérêt du conseil de quartier du Vieux-Limoilou à soutenir la réalisation de votre projet, conformément à la décision prise lors de sa séance régulière du mercredi 16 octobre 2019. Cet engagement s'effectuera par le biais de la participation de ses administrateurs et administratrices à sa réalisation, à la hauteur d'environ 40 heures de travail, ce qui correspond à un montant de 1800\$, en fonction de votre grille tarifaire en vigueur.

Ce projet s'inscrit de belle façon dans la foulée d'actions de consultation que nous avons menées en décembre 2018 et janvier 2019, où il est apparu que les enjeux environnementaux constituent une préoccupation majeure des habitants du quartier. À la suite de cette démarche, le conseil de quartier a amorcé un travail menant à différentes actions et propositions – au sein desquelles ce projet porté par Votepour.ca pourra assurément s'insérer. Il s'agit, pour nous, d'une riche opportunité de présenter des solutions concrètes, ancrées dans la réalité des citoyens et des citoyennes du quartier, en réaction aux enjeux climatiques à l'échelle locale. S'intéressant à l'empreinte carbone des ménages du Vieux-Limoilou, et nous permettant d'informer et d'outiller ceux-ci, cette initiative nous permettra de soutenir les résidents et résidentes, en leur donnant capacité et cadre afin d'agir dans leur quotidien.

La participation du conseil de quartier et les quelques 40 heures y étant associée s'exprimerait par un appui à la conception et la réalisation du projet, inscrivant celui-ci dans une logique de continuité avec nos efforts passés et à venir en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques. Nous comptons également appuyer la diffusion de la consultation publique et de l'exercice de sensibilisation qui y sera liée par le biais de nos différents outils de communication – notamment nos comptes de médias sociaux et notre liste d'envoi.

En espérant que vos démarches afin de compléter le montage financier de cette initiative se soldent positivement, et dans l'attente de suivis de votre part le cas échéant,

Raymond Poirier, président
au nom du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Site Web : bit.ly/cqvlimoilou
Page Facebook : facebook.com/cqvlimoilou
Courriel : conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca